

NOM LATIN : *Astragalus robbinsii* (Oakes)
A. Gray var. *fernaldii* (Rydberg) Barneby

FAMILLE : Fabacées (famille du pois)

NOM ANGLAIS : Fernald's Milk-vetch

ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Astragale de Fernald

Description

Plante herbacée vivace, issue d'un rhizome court, peu ou pas ramifié. Tiges décombantes à ascendantes, de 15 à 30 cm de longueur. Feuilles alternes, de 4 à 8 cm de longueur et comptant de 9 à 17 folioles densément pubescentes à la face inférieure, d'où leur aspect grisâtre, et légèrement pubescentes à la face supérieure, surtout près des marges. Inflorescence constituée de 1 à 3 grappes pédonculées, insérées à l'aisselle des feuilles supérieures, portant chacune de 10 à 20 fleurs; calice couvert de poils raides blancs ou de brunâtres à noirâtres; pétales violets à lilas, rarement blancs. Fruit : une gousse de forme ovale, de 10 à 18 mm de longueur et couverte de poils raides blancs ou de brunâtres à noirâtres; stipe de la gousse de 0,5 à 3 mm de longueur et plus court que le tube du calice.

ESPÈCES VOISINES : astragale mineur (*Astragalus robbinsii* var. *minor*); astragale élégant (*Astragalus eucosmus* subsp. *eucosmus*).

TRAITS DISTINCTIFS : le stipe de la gousse de l'astragale de Fernald est d'une longueur inférieure à 3 mm. Ses folioles sont poilues à la face supérieure. Le calice et la gousse de la majorité des plantes de cette espèce sont couverts de poils blancs.

ENDÉMIQUE DU GOLFE DU SAINT-LAURENT

Amérique du nord : au Québec, à Terre-Neuve et au Labrador.

Québec : dans la région de la Côte-Nord (09) (à Blanc-Sablon).

Habitat

L'astragale de Fernald s'établit dans la toundra, à moins d'un kilomètre du rivage marin actuel, sur les versants de buttes calcaires, dans le haut des collines et au sommet de falaises, là où l'action du gel et du dégel laisse la roche calcaire à nu. On le trouve occasionnellement sur les bords de chemins et de sentiers.

Biologie

L'astragale de Fernald croît en pleine lumière sur des substrats calcaires. Sa floraison a lieu en juillet et en août. Cette plante se reproduit uniquement par graines. La germination et l'établissement des plantules sont limités à des plaques de fines particules calcaires. Ses fruits arrivent à maturité en août. Le recrutement pour cette espèce semble suffisant pour assurer le maintien des populations.

Problématique de conservation

Au Québec, on connaît seulement 5 occurrences de l'astragale de Fernald. On y a recensé au total environ 45 000 individus en 2004. La répartition de l'espèce sur 6 km de côte seulement ainsi que son habitat très restreint rendent la situation de l'espèce très précaire au Québec. Le développement urbain, l'extraction du calcaire pour les travaux de voirie, le piétinement et la circulation en véhicules tout-terrain ou en motoneiges peuvent contribuer à sa raréfaction.

Depuis février 2001, l'astragale de Fernald bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. Le statut d'espèce préoccupante, qui lui avait été attribué en 1997 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), a été maintenu lors de la révision de son statut en 2001. Trois de ses occurrences sont maintenant protégées dans l'habitat floristique Merritt-Lyndon-Fernald.

L'espèce est considérée comme fortement menacée à Terre-Neuve et au Labrador, les seuls autres endroits au monde où on la trouve.



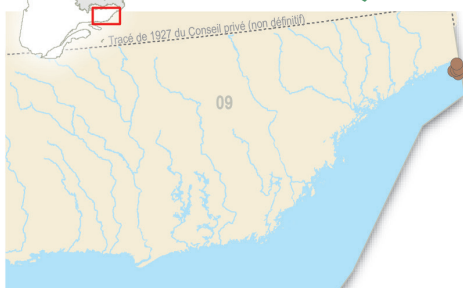
© DENIS BASTIEN

L'astragale de Fernald se distingue par ses feuilles pubescentes leur donnant une teinte grisâtre.

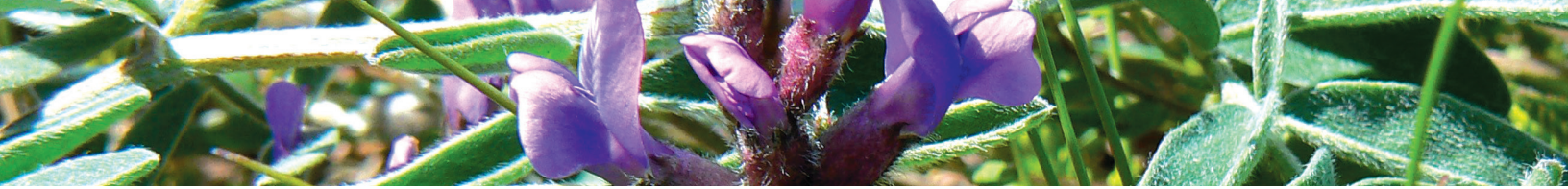
RÉPARTITION EN AMÉRIQUE DU NORD



RÉPARTITION AU QUÉBEC



Occurrence
● Récente



ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Astragale de Fernald (suite)

© PIERRE MORISSET



L'astragale de Fernald s'établit sur les versants de buttes calcaires, dans le haut des collines et au sommet de falaises, là où l'action du gel et du dégel laisse la roche calcaire à nu.

© DENIS BASTIEN



Les fleurs de l'astragale de Fernald possèdent un calice généralement couvert de poils raides blancs ou brunâtres à noirâtres.

Références utiles

- Environnement Canada. 2011. Plan de gestion de l'astragale de Fernald (*Astragalus robbinsii* var. *fernaldii*) au Canada. Série de Plans de gestion de la Loi sur les espèces en péril, Environnement Canada, Ottawa. [http://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/mp_fernald%27s_milk_vetch_0811_fra.pdf].
- FloraQuebeca. 2009. [<http://www.floraquebeca.qc.ca/>] (site consulté le 2 mars 2010).
- Gouvernement du Canada. 2010. Registre public des espèces en péril. Loi sur les espèces en péril (LEP). [<http://www.registrelep.gc.ca>] (site consulté le 26 février 2010).
- Morisset, P. 1996. La situation de l'astragale de Robbins variété de Fernald (*Astragalus robbinsii* var. *fernaldii*) dans l'est du Canada. Direction de la conservation et du patrimoine écologique, ministère de l'Environnement et de la Faune, Québec. 35 p.
- Morisset, P., et M. Garneau. 1995. Les plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables et autres plantes rares de la région de Blanc-Sablon, Basse-Côte-Nord. Rapport préparé pour le gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 48 p.
- Natural Resources Conservation Service, USDA. 2010. Plants Database, State search. [<http://plants.usda.gov/threat.html>] (site consulté le 2 mars 2010).
- NatureServe. 2014. NatureServe Explorer: An Online Encyclopedia of Life [Web application]. NatureServe, Arlington, Virginia. Disponible sur le site Internet www.natureserve.org/explorer/ (site consulté en septembre 2014).
- Sokoloff, P. C. 2010. Taxonomic status of the narrow endemic *Astragalus robbinsii* var. *fernaldii* (Fernald's milkvetch – Fabaceae): molecules, morphology, and implications for conservation. M.Sc. thesis, Department of Biology, University of Ottawa, Ottawa, Ontario.
- Tardif, B., B. Tremblay, G. Jolicœur et J. Labrecque. 2016. Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction générale de l'écologie et de la conservation, Québec. 420 p.

CONTRIBUTION AU CDPNQ



Si vous repérez une population d'espèce menacée ou vulnérable, signalez-la au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Vos observations permettront d'améliorer la connaissance de cette espèce et en favoriseront la sauvegarde. www.cdpnq.gouv.qc.ca

PROTÉGER, C'EST DANS MA NATURE!

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec